

UN FONDS D'URGENCE DU PROGRAMME DE PETITES INITIATIVES AIDE 6 PROJETS DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE À FAIRE FACE AUX NOUVELLES MENACES LIÉES A LA COVID-19

Communiqué 7 janvier 2021

Si lors de la pandémie mondiale, certains espaces naturels et certaines espèces ont pu profiter de la réduction des pressions liées aux activités humaines, cela n'a pas été toujours le cas, notamment en Afrique Sub-saharienne. En effet, le retour des habitants des grandes métropoles dans leur village d'origine, le ralentissement de l'économie ayant provoqué une baisse de leurs revenus, et la réduction des moyens pour la gestion des aires protégées (liée en partie à l'absence de recettes issues des touristes étrangers) ont eu pour effet d'accroître la pression sur les ressources naturelles et les espèces déjà menacées, comme les grands singes ou les tortues marines.

En réponse à cette situation, **le Programme de Petites Initiatives (PPI) géré par le Comité français de l'UICN a créé un fonds d'urgence qui permet de financer des actions concrètes et rapides comme le renforcement de la surveillance ou l'achat d'équipement essentiel.**

Nicolas Salaün, Chargé de programme « coopération internationale » du Comité français de l'UICN, précise que « *C'est la première fois que nous mettons en place un tel dispositif de réponse à la crise actuelle. Il est important d'accompagner les organisations locales en leur apportant rapidement des moyens matériels et humains qui vont leur permettre de reprendre le contrôle et ne pas compromettre les résultats acquis jusque-là pour la préservation de la biodiversité* ».

Un appel à propositions a permis de sélectionner 6 projets financés à hauteur de 3 500€ pour une durée de 6 mois maximum. Ils dérouleront au Bénin, au Cap-Vert, au Gabon, au Niger, en République Démocratique du Congo et au Sénégal principalement pour faire face à une recrudescence du braconnage ou encore mettre en place des mesures qui réduisent le risque potentiel de transmission du virus aux populations de Grands Singes.

UNE RÉPONSE URGENTE POUR LIMITER LES IMPACTS DE LA CRISE ET SÉCURISER LES ACQUIS

Pour Maurice Nsase de [l'ONG FODI](#) en RDC : « *Ce projet vient répondre à la situation inattendue due à la pandémie mondiale. Lors de l'élaboration de notre projet nous n'avions pas prévu de mesures particulières afin de prévenir la propagation de la maladie. Elle pourrait cependant menacer la survie des gorilles des Grauer et des chimpanzés présents dans les concessions forestières des communautés locales avec lesquelles nous travaillons* ».

Au Sénégal, la fermeture des frontières a contraint les pêcheurs à concentrer leurs efforts de pêche sur la côte nationale et donc également dans des zones habituellement protégées comme la réserve ornithologique de Kalissaye. Pour le conservateur de la réserve : « *la forte concentration d'acteurs, d'embarcations et d'engins entraîne une surexploitation des ressources halieutiques qui doit à tout prix être contrôlée et encadrée rapidement avant que la situation ne devienne irréversible* »

LE PPI, UN PROGRAMME CLÉ POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ AFRICAINE

Depuis 2007, le Comité français de l'UICN à travers le [Programme Petites Initiatives](#) (PPI) accompagne les organisations de la société civile (OSC) des pays d'Afrique subsaharienne actives

dans la préservation de la biodiversité et la promotion des Solutions fondées sur la Nature. Depuis 14 ans, le PPI, à travers 20 appels à projets (où plus de 4 000 propositions ont été reçues), a soutenu 245 projets portés par 190 OSC dans 33 pays, essentiellement en Afrique Centrale et de l'Ouest.

Ce programme est financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et la Fondation MAVA qui ont apporté au total 9 M€ aux projets des OSC (soit une moyenne de 650 000 € par an) pour 15 M€ de cofinancements apportés par les bénéficiaires.

A propos du Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) www.uicn.fr

Le Comité français de l'UICN est une organisation non gouvernementale, qui regroupe le 2e plus grand nombre de membres de l'UICN dans le monde avec 62 membres gouvernementaux et non gouvernementaux et plus de 250 experts. Au niveau international, l'UICN rassemble quelque 1 300 organisations et 15 000 experts. L'UICN est la seule organisation environnementale qui a le statut d'observateur auprès de l'ONU. L'UICN permet aux experts (biologistes, économistes, juristes...) de collaborer au niveau international afin de partager leurs connaissances scientifiques et économiques sur la biodiversité. Depuis sa création en 1948 à Fontainebleau, l'UICN a proposé 1 300 recommandations pour préserver la biodiversité et a permis de structurer et renforcer l'action mondiale dans ce domaine. Tous les quatre ans, elle organise le Congrès mondial de la nature dont le prochain se tiendra à Marseille en 2021.

CONTACT COMMUNICATION

Emilie Dupouy
Chargée de communication
06 37 78 90 14 / emilie.dupouy@uicn.fr

**CONTACT PRESSE COMITÉ
FRANÇAIS DE L'UICN**

Agathe Descamps
06 23 80 08 13 / agathe@letoilebleue.fr